COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

F

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 9 de l'ordre du jour

CX/FO 26/29/9
Novembre 2025

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES GRAISSES ET LES HUILES

Vingt-neuvième session

Kuala Lumpur (Malaisie)

9–13 février 2026

PROPOSITIONS DE NOUVEAUX TRAVAUX

(Réponse à la lettre circulaire CL 2024/39-FO)

Contexte

1. À sa 26e session[1], le CCFO s'est penché sur l'amélioration des pratiques de gestion des travaux et est convenu :
   - d'avoir un point permanent de l'ordre du jour à chaque session du CCFO pour examiner les propositions de nouveaux travaux ;
   - de demander au Secrétariat du Codex d'émettre une lettre circulaire (CL) pour demander des propositions de nouveaux travaux, bien avant chaque session du CCFO et avec un délai précis de soumission des propositions ;
   - les soumissions préparées en réponse à la lettre circulaire devraient comprendre à la fois un document de discussion et une proposition de document de projet ; et
   - d'établir un groupe de travail intra-session à chaque session du CCFO.
2. La lettre circulaire CL 2024/39-FO a été publiée en mai 2024, avec une date limite de soumission des propositions fixée au 30 juin 2025. Quatre (4) propositions ont été reçues.

Propositions

3. En réponse à la lettre circulaire CL 2024/39-FO, les quatre (4) propositions suivantes ont été soumises en vue de leur examen par le CCFO à sa 29e session :
   i) Document de travail – révision de la *Norme sur les huiles végétales portant un nom spécifique* (CXS 210-1999) afin d'y ajouter le beurre de karité : CX/FO 26/29/9 Add.1
   ii) Document de travail – révision de la *Norme sur les huiles végétales portant un nom spécifique* (CXS 210-1999) afin d'y ajouter l'huile de coco vierge : CX/FO 26/29/9 Add.2
   iii) Document de travail – révision de la *Norme sur les huiles végétales portant un nom spécifique* (CXS 210-1999) afin d'ajuster la teneur en acide stéarique de l'huile de tournesol à forte teneur en acide oléique : CX/FO 26/29/9 Add.3
   iv) Document de travail – élaboration d'une norme pour l'huile d'argousier : CX/FO 26/29/9 Add.4
4. Le CCFO est invité à examiner, à sa 29e session, les quatre (4) propositions susmentionnées en vue de les recommander à la Commission du Codex Alimentarius pour approbation en tant que nouveaux travaux.

[1] REP19/FO, paragraphes 127 à 132